



SEPTIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

**Choix des instruments devant faire l'objet
en 2008 et 2009 de rapports au titre
de l'article 19 de la Constitution**

1. La commission est appelée à faire des propositions au Conseil d'administration au sujet du choix des conventions et recommandations sur lesquelles les gouvernements pourront être invités à présenter en 2008 et en 2009 les rapports prévus par l'article 19, paragraphes 5 *e*), 6 *d*) et 7 *b*), de la Constitution. Aux termes de ces dispositions, tous les Etats Membres devront faire rapport, «à des périodes appropriées, selon ce que décidera le Conseil d'administration», sur les conventions non ratifiées et les recommandations; les rapports porteront en particulier sur l'état de la législation et sur la pratique concernant la question qui fait l'objet de ces instruments et devront préciser dans quelle mesure l'on a donné suite ou l'on se propose de donner suite à ces instruments.
2. Certains critères ont été établis en 1951 quant à la demande de ces rapports ¹. Le Conseil a décidé en particulier que ceux-ci devaient être autant que possible groupés par sujet donné, présentant un intérêt actuel. Il avait été considéré par ailleurs qu'ils ne devraient pas être demandés en trop grand nombre afin de ne pas alourdir la charge de travail des administrations nationales et de la commission d'experts ².
3. Ces rapports, ainsi que ceux fournis par ailleurs au titre des articles 22 et 35 de la Constitution par les Etats parties aux conventions concernées, permettent à la Commission d'experts pour l'application des conventions et recommandations, depuis 1955 ³, d'établir des études d'ensemble sur l'effet donné aux instruments considérés. Les études d'ensemble (rapport III (partie 1B)) sont examinées par la Commission de l'application des normes de la Conférence dans le cadre de sa discussion générale.
4. Les études d'ensemble sont reconnues comme de véritables instruments de référence pour apprécier l'état des législations et des pratiques nationales dans une matière donnée, et en particulier la mesure dans laquelle il a été donné suite aux conventions concernées de facto

¹ Voir à l'annexe 1 la liste des rapports demandés depuis 1949.

² Procès-verbaux de la 114^e session du Conseil d'administration (mars 1951), rapport de la Commission pour l'application des conventions et recommandations.

³ Procès-verbaux de la 130^e session du Conseil d'administration (nov. 1955), rapport de la Commission du règlement et de l'application des conventions et recommandations.

en l'absence de ratification ainsi qu'aux recommandations. Ces informations permettent d'analyser la nature des obstacles à la ratification ou à la mise en œuvre des instruments et le type d'action qui devrait être entreprise pour y remédier. D'une manière générale, les études d'ensemble ont un rôle important à jouer à la fois dans l'évaluation de la pertinence des normes, en contribuant à identifier les normes à jour qui doivent être promues ou les normes candidates à une révision, dans l'évaluation de leur impact et dans leur promotion. Elles peuvent aussi aider à une meilleure compréhension des obligations contenues dans les conventions, y compris la flexibilité prévue pour leur mise en œuvre.

5. On se souviendra notamment que, dans le cadre de son examen des conventions et recommandations incluses dans son mandat, le Groupe de travail sur la politique de révision des normes (ci-après le «groupe Cartier») a fréquemment fondé son analyse sur de telles études. Il a en outre recommandé spécifiquement que des études d'ensemble soient établies sur des instruments à propos desquels des informations supplémentaires étaient nécessaires. Ces études d'ensemble ont toutes été réalisées et le groupe de travail a achevé ses travaux en mars 2002.
6. L'un des résultats essentiels des travaux du groupe Cartier est l'identification des conventions et recommandations à jour et donc méritant des efforts particuliers aux fins de leur promotion⁴. Sans exclure la possibilité d'élargir le choix à l'ensemble des normes en vigueur, il est proposé d'utiliser cette liste, comme cela a été le cas en 2004, pour sélectionner les sujets qui pourraient paraître les plus intéressants. Outre l'importance et l'actualité du sujet, il est proposé d'utiliser certains critères supplémentaires – non cumulatifs – tels que l'absence totale, ou en tout cas depuis plus de dix ans, d'étude d'ensemble sur le sujet, les demandes d'informations sur les obstacles à la ratification ou à la mise en œuvre formulées par le Conseil d'administration sur la base des conclusions du groupe de travail et qui sont encore en suspens⁵, le faible nombre de ratifications, ou encore l'existence de développements significatifs dans la législation nationale. Au total, 13 propositions sont présentées sur la base de ces critères.
7. Les normes qui sont proposées ci-après n'ont, pour la plupart, jamais donné lieu à une étude d'ensemble et ont fait l'objet d'une demande d'informations sur les obstacles à la ratification par le Conseil d'administration; dans un cas, la dernière étude remonte à plus de dix ans. Il s'agit des instruments suivants:
 - *Relations professionnelles:*
 - i) convention (n° 135) et recommandation (n° 143) concernant les représentants des travailleurs, 1971. Une analyse de la convention n° 135 fournirait d'utiles informations sur les différents systèmes de représentation des travailleurs que l'on trouve dans le monde, sur l'adéquation de la protection et des moyens des représentants des travailleurs, ainsi que sur tout impact observable que des représentants élus peuvent avoir sur l'existence de syndicats; ou
 - ii) convention (n° 151) et recommandation (n° 159) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978, et convention (n° 154) et recommandation (n° 163) sur la négociation collective, 1981. Les conventions n°s 151 et 154, qui sont des conventions clés pour ce qui touche aux relations de travail et à la protection du

⁴ Voir liste à l'annexe 2: cette liste contient en outre des informations sur le nombre de ratifications, les demandes d'informations du Conseil d'administration en suspens et les études d'ensemble réalisées.

⁵ Il s'agit de demandes ad hoc formulées par le groupe de travail Cartier en sus des demandes spécifiques d'études d'ensemble (voir par exemple GB.283/LILS/WP/PRS/1/2).

droit d'organisation dans la fonction publique ainsi qu'à l'extension générale de la négociation collective à tous les travailleurs, sont particulièrement importantes pour le développement de ces droits et leur extension à toutes les catégories de travailleurs. Les informations réunies pourraient aider à promouvoir ces instruments.

- *Sécurité et santé au travail (dispositions générales):* convention (n° 155) et recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981, et Protocole de 2002 relatif à la convention n° 155. La convention n° 155 est une convention clé dans le domaine concerné mais son taux de ratification n'est pas à la mesure de son importance. Elle est étroitement liée à la convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006. Des clarifications pourraient être apportées sur leur complémentarité. Les informations collectées pourraient aider à la mise en œuvre et à la promotion des deux instruments à la fois.
 - *Sécurité sociale:* convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952. La dernière étude d'ensemble complète date de 1961. L'étude réalisée en 1989 ne porte que sur la Partie V (Prestations de vieillesse). La décision du Conseil d'administration d'inviter à ratifier cette convention inclut l'invitation faite au Bureau de dispenser dans les cas appropriés une assistance technique. Une étude d'ensemble permettrait de mieux cibler cette assistance technique.
 - *Catégories particulières de travailleurs (personnel infirmier):* convention (n° 149) et recommandation (n° 157) sur le personnel infirmier, 1977. Il s'agit d'une profession particulièrement exposée à certains risques et qui peut connaître des conditions de travail difficiles. Le Bureau a entrepris de nombreux travaux à ce sujet qui pourraient être utilement complétés.
8. Parmi les conventions fondamentales dont l'étude date de plus de dix ans et qui pourraient être retenues, on pourrait mentionner les suivantes:
- *Egalité de rémunération:* convention (n° 100) et recommandation (n° 90) sur l'égalité de rémunération, 1951. La dernière étude d'ensemble date de 1986. Une étude plus récente serait utile en raison de développements nombreux dans les législations nationales et les politiques nationales de promotion.
 - *Travail des enfants:* convention n° 138 et recommandation n° 146, et convention (n° 182) et recommandation (n° 190) sur les pires formes de travail des enfants, 1999. La dernière étude d'ensemble sur la convention n° 138 date de 1981. En 2009, la convention n° 182 aura dix ans. Certaines clarifications que pourrait apporter cette étude, telles celles relatives à la détermination des travaux dangereux, pourraient améliorer l'application de ces conventions. Si le choix du Conseil se portait sur ce sujet, il serait néanmoins préférable qu'il soit sélectionné pour 2008 (et donc discuté à la session de 2009 de la Conférence), étant donné que le prochain rapport global en vertu du suivi de la Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail sur le sujet est prévu pour 2010.
9. Certaines conventions qui ont entre dix et vingt ans connaissent un rythme de ratification relativement lent. Une analyse de ces instruments, et notamment des obstacles à leur ratification, pourrait être particulièrement utile pour identifier les problèmes et explorer les solutions possibles. Parmi les sujets qui pourraient être retenus, on peut citer par exemple:
- *Sécurité et santé au travail (amiante):* convention (n° 162) – 28 ratifications – et recommandation (n° 172) sur l'amiante, 1986. Le problème de l'amiante est une question grave et d'une grande actualité. Lors de sa 95^e session (2006), la Conférence internationale du Travail a adopté une résolution invitant notamment le Bureau à

continuer à encourager les Etats Membres à ratifier cette convention et à donner effet à ses dispositions.

- *Temps de travail*: convention (n° 175) – 11 ratifications – et recommandation (n° 182) sur le travail à temps partiel, 1994. Certains aspects de la question du temps de travail ont été traités dans l'étude d'ensemble de 2005 sur la convention (n° 1) sur la durée du travail (industrie), 1919, et la convention (n° 30) sur la durée du travail (commerce et bureaux), 1930⁶. L'évolution vers une diversification des aménagements du temps de travail et la flexibilité y avait été soulignée. Une étude sur ces instruments serait des plus utiles pour compléter les informations dont nous disposons déjà.
- *Salaires*: convention (n° 173) – 19 ratifications – et recommandation (n° 180) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992. Une étude d'ensemble pourrait utilement compléter l'étude de 2003 sur la convention (n° 95) et la recommandation (n° 85) sur la protection du salaire, 1949⁷.
- *Catégories particulières de travailleurs*:
 - i) *Travail à domicile*: convention (n° 177) – 5 ratifications – et recommandation (n° 184) sur le travail à domicile, 1996. En dépit de l'importance du sujet, cette convention a un taux de ratification particulièrement bas.
 - ii) *Hôtels et restaurants*: convention (n° 172) – 13 ratifications – et recommandation (n° 179) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991.

10. Pour finir, on se souviendra que l'étude d'ensemble qui a été discutée en juin 2006 par la Conférence portait sur l'inspection du travail⁸ et notamment sur deux conventions prioritaires. La proposition de promotion de ces instruments a été largement appuyée par la Conférence. La question de l'administration du travail va de pair avec celle de l'inspection et est également d'une grande importance. Une étude d'ensemble sur la convention (n° 150) et la recommandation (n° 158) sur l'administration du travail, 1978, pourrait contribuer à une meilleure promotion de ces instruments également.

11. *Au vu de ce qui précède ainsi que des informations figurant en annexe, et compte tenu des échanges de vues auxquels elle procédera, la commission voudra sans doute recommander au Conseil d'administration d'inviter les gouvernements à présenter des rapports au titre de l'article 19 de la Constitution sur des instruments se rapportant à un sujet pour 2008 et à un autre pour 2009.*

Genève, le 9 octobre 2006.

Point appelant une décision: paragraphe 11.

⁶ BIT: *Durée du travail. Vers plus de flexibilité?*, CIT, 93^e session, 2005.

⁷ BIT: *Protection des salaires*, CIT, 91^e session, 2003.

⁸ Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947; Protocole de 1995 relatif à la convention sur l'inspection du travail, 1947; recommandation (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947; recommandation (n° 82) sur l'inspection du travail (mines et transports), 1947; convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969; et recommandation (n° 133) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969.

Annexe 1

Liste des conventions et recommandations sur lesquelles le Conseil d'administration a décidé de demander des rapports aux gouvernements au titre de l'article 19 de la Constitution ¹

1949

- C. 29 Travail forcé, 1930
- C. 68 Alimentation et le service de table (équipage des navires), 1946
- C. 69 Diplôme de capacité des cuisiniers de navire, 1946
- C. 71 Pensions des gens de mer, 1946
- C. 73 Examen médical des gens de mer, 1946
- C. 74 Certificats de capacité de matelot qualifié, 1946
- R. 35 Contrainte indirecte au travail, 1930
- R. 36 Réglementation du travail forcé, 1930
- R. 67 Garantie des moyens d'existence, 1944
- R. 68 Sécurité sociale (forces armées), 1944
- R. 69 Soins médicaux, 1944
- R. 77 Formation professionnelle des gens de mer, 1946

1950

- C. 32 Protection des dockers contre les accidents (révisée), 1932
- C. 81 Inspection du travail, 1947
- C. 85 Inspection du travail (territoires non métropolitains), 1947
- R. 40 Protection des dockers contre les accidents (réciprocité), 1932
- R. 57 Formation professionnelle, 1939
- R. 60 Apprentissage, 1939
- R. 81 Inspection du travail, 1947
- R. 82 Inspection du travail (mines et transports), 1947

¹ Les dates indiquées correspondent à l'année pour laquelle les rapports en vertu de l'article 19 de la Constitution ont été demandés aux Etats Membres. Les études d'ensemble sont publiées et discutées à la Conférence internationale du Travail l'année suivante.

1951

- C. 44 Chômage, 1934
- C. 88 Service de l'emploi, 1948
- R. 44 Chômage, 1934
- R. 45 Chômage (jeunes gens), 1935
- R. 51 Travaux publics (organisation nationale), 1937
- R. 71 Emploi (transition de la guerre à la paix), 1944
- R. 73 Travaux publics (organisation nationale), 1944
- R. 83 Service de l'emploi, 1948

1952

- C. 87 Liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
- C. 84 Droit d'association (territoires non métropolitains), 1947
- C. 97 Travailleurs migrants (révisée), 1949
- R. 86 Travailleurs migrants (révisée), 1949

1953

- C. 94 Clauses de travail (contrats publics), 1949
- C. 95 Protection du salaire, 1949
- R. 84 Clauses de travail (contrats publics), 1949
- R. 85 Protection du salaire, 1949

1954

- C. 60 (révisée) Age minimum (travaux non industriels), 1937
- C. 78 Examen médical des adolescents (travaux non industriels), 1946
- C. 79 Travail de nuit des adolescents (travaux non industriels), 1946
- R. 79 Examen médical des enfants et des adolescents, 1946
- R. 80 Travail de nuit des adolescents (travaux non industriels), 1946

1955

- C. 98 Droit d'organisation et de négociation collective, 1949
- C. 100 Egalité de rémunération, 1951
- R. 91 Conventions collectives, 1951
- R. 90 Egalité de rémunération, 1951

1956

- C. 81 Inspection du travail, 1947
- C. 87 Liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
- R. 81 Inspection du travail, 1947
- R. 82 Inspection du travail (mines et transports), 1947

1957

- C. 26 Méthodes de fixation des salaires minima, 1928
- C. 99 Méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951
- R. 30 Méthodes de fixation des salaires minima, 1928
- R. 89 Méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951

1958

- C. 84 Droit d'association (territoires non métropolitains), 1947
- C. 87 Liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
- C. 98 Droit d'organisation et de négociation collective, 1949
- R. 91 Conventions collectives, 1951
- R. 94 Collaboration sur le plan de l'entreprise, 1952

1959

- C. 5 Age minimum (industrie), 1919
- C. 59 (révisée) Age minimum (industrie), 1937
- C. 6 Travail de nuit des enfants (industrie), 1919
- C. 90 Travail de nuit des enfants (industrie) (révisée), 1948
- C. 77 Examen médical des adolescents (industrie), 1946

1960

- C. 102 Sécurité sociale (norme minimum), 1952

(Des rapports ont également été demandés au titre de l'article 76 de la convention.)

1961

- C. 29 Travail forcé, 1930
- C. 105 Abolition du travail forcé, 1957
- R. 35 Contrainte indirecte au travail, 1930
- R. 36 Réglementation du travail forcé, 1930

1962

C. 111 Discrimination (emploi et profession), 1958

R. 111 Discrimination (emploi et profession), 1958

1963

C. 14

C. 52 Congés payés, 1936

C. 101 Congés payés (agriculture), 1952

R. 47 Congés payés, 1936

R. 98 Congés payés, 1954

C. 14 Repos hebdomadaire (industrie), 1921

C. 106 Repos hebdomadaire (commerce et bureaux), 1957

R. 103 Repos hebdomadaire (commerce et bureaux), 1957

1964

C. 3 Protection de la maternité, 1919

C. 103 Protection de la maternité (révisée), 1952

R. 12 Protection de la maternité (agriculture), 1921

R. 95 Protection de la maternité, 1952

1965

C. 81 Inspection du travail, 1947

R. 81 Inspection du travail, 1947

R. 82 Inspection du travail (mines et transports), 1947

1966

C. 1 Durée du travail (industrie), 1919

C. 30 Durée du travail (commerce et bureaux), 1930

C. 47 Quarante heures, 1935

R. 116 Réduction de la durée du travail, 1962

1967

C. 29 Travail forcé, 1930

C. 105 Abolition du travail forcé, 1957

1968

17 conventions essentielles

1969

- R. 97 Protection de la santé des travailleurs, 1953
R. 102 Services sociaux, 1956
R. 112 Services de médecine du travail, 1959
R. 115 Logement des travailleurs, 1961

1970

- C. 111 Discrimination (emploi et profession), 1958
R. 111 Discrimination (emploi et profession), 1958

1971

- C. 122 Politique de l'emploi, 1964
R. 122 Politique de l'emploi, 1964
R. 107 Engagement des gens de mer (navires étrangers), 1958
R. 108 Conditions de vie, de travail et de sécurité des gens de mer, 1958

1972

- C. 87 Liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
C. 98 Droit d'organisation et de négociation collective, 1949

1973

- R. 119 Cessation de la relation de travail, 1963

1974

- C. 100 Egalité de rémunération, 1951
R. 90 Egalité de rémunération, 1951

1975

- R. 113 Consultation aux échelons industriel et national, 1960

1976

- C. 118 Egalité de traitement (sécurité sociale), 1962

1977

- R. 123 Emploi des femmes ayant des responsabilités familiales, 1965

1978

- C. 29 Travail forcé, 1930
C. 105 Abolition du travail forcé, 1957

1979

- C. 97 Travailleurs migrants (révisée), 1949
C. 143 Travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975
R. 86 Travailleurs migrants (révisée), 1949
R. 151 Travailleurs migrants, 1975

1980

- C. 138 Age minimum, 1973
R. 146 Age minimum, 1973

1981

- C. 144 Consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976
R. 152 Consultations tripartites relatives aux activités de l'Organisation internationale du Travail, 1976

1982

- C. 87 Liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948
C. 98 Droit d'organisation et de négociation collective, 1949
C. 141 Organisations de travailleurs ruraux, 1975
R. 149 Organisations de travailleurs ruraux, 1975

1983

- C. 14 Repos hebdomadaire (industrie), 1921
C. 106 Repos hebdomadaire (commerce et bureaux), 1957
C. 132 Congés payés (révisée), 1970
R. 116 Réduction de la durée du travail, 1962

1984

- C. 81 Inspection du travail, 1947
C. 129 Inspection du travail (agriculture), 1969
R. 81 Inspection du travail, 1947
R. 82 Inspection du travail (mines et transports), 1947

1985

- C. 100 Egalité de rémunération, 1951
R. 90 Egalité de rémunération, 1951

1986

- C. 119 Protection des machines, 1963
R. 118 Protection des machines, 1963

C. 148 Milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977

R. 156 Milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977

1987

C. 111 Discrimination (emploi et profession), 1958

R. 111 Discrimination (emploi et profession), 1958

1988

C. 102 Sécurité sociale (norme minimum), 1952

C. 128 Prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967

R. 131 Prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967

(Dans tous les cas, pour autant que les dispositions de ces instruments s'appliquent aux prestations de vieillesse.)

1989

C. 147 Marine marchande (normes minima), 1976

R. 155 Marine marchande (amélioration des normes), 1976

1990

C. 140 Congé-éducation payé, 1974

R. 148 Congé-éducation payé, 1974

C. 142 Mise en valeur des ressources humaines, 1975

R. 150 Mise en valeur des ressources humaines, 1975

1991

C. 26 Méthodes de fixation des salaires minima, 1928

R. 30 Méthodes de fixation des salaires minima, 1928

C. 99 Méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951

R. 89 Méthodes de fixation des salaires minima (agriculture), 1951

C. 131 Fixation des salaires minima, 1970

R. 135 Fixation des salaires minima, 1970

1992

C. 156 Travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981

R. 165 Travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981

1993

C. 87 Liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948

R. 98 Congés payés, 1954

1994

C. 158 Licenciement, 1982

R. 166 Licenciement, 1982

1995

C. 111 Discrimination (emploi et profession), 1958

(Etude spéciale)

1996

C. 150 Administration du travail, 1978

R. 158 Administration du travail, 1978

1997

C. 159 Réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983

1998

C. 97 Travailleurs migrants (révisée), 1949

R. 86 Travailleurs migrants (révisée), 1949

C. 143 Travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975

R. 151 Travailleurs migrants, 1975

1999

C. 144 Consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976

R. 152 Consultations tripartites relatives aux activités de l'Organisation internationale du Travail, 1976

2000

C. 4 Travail de nuit (femmes), 1919

C. 41 (révisée) Travail de nuit (femmes), 1934

C. 89 Travail de nuit (femmes) (révisée), 1948

Protocole de 1990

2001

C. 137 Travail dans les ports, 1973

R. 145 Travail dans les ports, 1973

2002

C. 95 Protection du salaire, 1949

R. 85 Protection du salaire, 1949

2003

- C. 122 Politique de l'emploi, 1964
- R. 169 Politique de l'emploi (dispositions complémentaires), 1984
- C. 142 Mise en valeur des ressources humaines, 1975
- R. 189 Création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, 1998

2004

- C. 1 Durée du travail (industrie), 1919
- C. 30 Durée du travail (commerce et bureaux), 1930

2005

- C. 81 Inspection du travail, 1947

Protocole de 1995

- R. 81 Inspection du travail, 1947
- R. 82 Inspection du travail (mines et transports), 1947
- C. 129 Inspection du travail (agriculture), 1969
- R. 133 Inspection du travail (agriculture), 1969

2006

- C. 29 Travail forcé, 1930
- C. 105 Abolition du travail forcé, 1957

2007

- C. 94 Clauses de travail (contrats publics), 1949
- R. 84 Clauses de travail (contrats publics), 1949

Annexe 2

Liste des instruments à jour ¹

Titre de l'instrument ²	Demande d'informations supplémentaires du Conseil d'administration en suspens (suivi du groupe Cartier)	Ratifications ³	Année étude d'ensemble ⁴
<i>Liberté syndicale, négociation collective et relations professionnelles</i>			
Convention (n° 87) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical, 1948		147	1994
Convention (n° 98) sur le droit d'organisation et de négociation collective, 1949		156	1994
Recommandation (n° 91) sur les conventions collectives, 1951		n.a.	1959
Recommandation (n° 113) sur la consultation aux échelons industriel et national, 1960		n.a.	1976
Convention (n° 135) concernant les représentants des travailleurs, 1971	oui	79	
Recommandation (n° 143) concernant les représentants des travailleurs, 1971		n.a.	
Convention (n° 141) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975	oui	40	1983
Recommandation (n° 149) sur les organisations de travailleurs ruraux, 1975		n.a.	1983
Convention (n° 151) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978	oui	44	
Recommandation (n° 159) sur les relations de travail dans la fonction publique, 1978		n.a.	
Convention (n° 154) sur la négociation collective, 1981	oui	38	
Recommandation (n° 163) sur la négociation collective, 1981		n.a.	
<i>Travail forcé</i>			
Convention (n° 29) sur le travail forcé, 1930		170	2007
Recommandation (n° 35) sur la contrainte indirecte au travail, 1930		n.a.	1962
Convention (n° 105) sur l'abolition du travail forcé, 1957		166	2007

¹ La liste tient compte des conclusions du Groupe de travail sur la politique de révision des normes (1995-2002) et des faits nouveaux survenus depuis (adoption de nouvelles normes par la Conférence internationale du Travail et de la résolution sur les travailleurs migrants (CIT, 92^e session, juin 2004)). On rappellera que le groupe de travail n'est pas parvenu à des conclusions en ce qui concerne la convention (n° 158) et la recommandation (n° 166) sur le licenciement, 1982.

² Les conventions fondamentales sont en caractères gras et les conventions prioritaires en italiques.

³ Au 28 septembre 2006.

⁴ La date mentionnée est celle de la discussion à la Conférence.

Titre de l'instrument ²	Demande d'informations supplémentaires du Conseil d'administration en suspens (suivi du groupe Cartier)	Ratifications ³	Année étude d'ensemble ⁴
<i>Egalité de chances et de traitement</i>			
Convention (n° 100) sur l'égalité de rémunération, 1951		163	1986
Recommandation (n° 90) sur l'égalité de rémunération, 1951		n.a.	1986
Convention (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958		165	1996 (étude spéciale)
Recommandation (n° 111) concernant la discrimination (emploi et profession), 1958		n.a.	1988
<i>Travailleurs ayant des responsabilités familiales</i>			
Convention (n° 156) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981		37	1993
Recommandation (n° 165) sur les travailleurs ayant des responsabilités familiales, 1981		n.a.	1993
<i>Elimination du travail des enfants et protection des enfants et des adolescents</i>			
Convention (n° 138) sur l'âge minimum, 1973		147	1981
Recommandation (n° 146) sur l'âge minimum, 1973		n.a.	1981
Convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, 1999		162	
Recommandation (n° 190) sur les pires forme de travail des enfants, 1999		n.a.	
Convention (n° 77) sur l'examen médical des adolescents (industrie), 1946	oui	43	1960
Convention (n° 78) sur l'examen médical des adolescents (travaux non industriels), 1946	oui	39	1955
Recommandation (n° 79) sur l'examen médical des enfants et des adolescents, 1946	oui	n.a.	1955
Convention (n° 124) sur l'examen médical des adolescents (travaux souterrains), 1965	oui	41	
Recommandation (n° 125) sur les conditions d'emploi des adolescents (travaux souterrains), 1965	oui	n.a.	
<i>Consultations tripartites</i>			
Convention (n° 144) sur les consultations tripartites relatives aux normes internationales du travail, 1976		119	2000
Recommandation (n° 152) sur les consultations tripartites relatives aux activités de l'Organisation internationale du Travail, 1976		n.a.	2000
<i>Inspection du travail</i>			
Convention (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947		135	2006
Recommandation (n° 81) sur l'inspection du travail, 1947		n.a.	2006
Protocole de 1995 relatif à la convention sur l'inspection du travail, 1947		10	2006

Titre de l'instrument ²	Demande d'informations supplémentaires du Conseil d'administration en suspens (suivi du groupe Cartier)	Ratifications ³	Année étude d'ensemble ⁴
Recommandation (n° 82) sur l'inspection du travail (mines et transports), 1947		n.a.	2006
Convention (n° 129) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969		43	2006
Recommandation (n° 133) sur l'inspection du travail (agriculture), 1969		n.a.	2006
<i>Administration du travail</i>			
Convention (n° 150) sur l'administration du travail, 1978		65	1997
Recommandation (n° 158) sur l'administration du travail, 1978		n.a.	1997
Convention (n° 160) sur les statistiques du travail, 1985		46	
Recommandation (n° 170) sur les statistiques du travail, 1985		n.a.	
<i>Politique et promotion de l'emploi</i>			
Convention (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964		96	2004
Recommandation (n° 122) sur la politique de l'emploi, 1964		n.a.	1972
Recommandation (n° 169) concernant la politique de l'emploi (dispositions complémentaires), 1984		n.a.	2004
Recommandation (n° 99) sur l'adaptation et la réadaptation professionnelles des invalides, 1955		n.a.	
Convention (n° 159) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983		78	1998
Recommandation (n° 168) sur la réadaptation professionnelle et l'emploi des personnes handicapées, 1983		n.a.	1998
Convention (n° 181) sur les agences d'emploi privées, 1997		20	
Recommandation (n° 188) sur les agences d'emploi privées, 1997		n.a.	
Recommandation (n° 189) sur la création d'emplois dans les petites et moyennes entreprises, 1998		n.a.	2004
Recommandation (n° 193) sur la promotion des coopératives, 2002		n.a.	
Recommandation (n° 198) sur la relation de travail, 2006		n.a.	
<i>Orientation et formation professionnelles</i>			
Convention (n° 140) sur le congé-éducation payé, 1974		33	1991
Convention (n° 142) sur la mise en valeur des ressources humaines, 1975		63	2004
Recommandation (n° 195) sur la mise en valeur des ressources humaines, 2004		n.a.	
<i>Salaires</i>			
Convention (n° 94) sur les clauses de travail (contrats publics), 1949		60	2008
Recommandation (n° 84) sur les clauses de travail (contrats publics), 1949		n.a.	2008
Convention (n° 95) sur la protection du salaire, 1949		96	2003
Recommandation (n° 85) sur la protection du salaire, 1949		n.a.	2003

Titre de l'instrument ²	Demande d'informations supplémentaires du Conseil d'administration en suspens (suivi du groupe Cartier)	Ratifications ³	Année étude d'ensemble ⁴
Convention (n° 131) sur la fixation des salaires minima, 1970	oui	23	1992
Recommandation (n° 135) sur la fixation des salaires minima, 1970		n.a.	1992
Convention (n° 173) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992		19	
Recommandation (n° 180) sur la protection des créances des travailleurs en cas d'insolvabilité de leur employeur, 1992		n.a.	
<i>Temps de travail</i>			
Convention (n° 14) sur le repos hebdomadaire (industrie), 1921		118	1984
Convention (n° 106) sur le repos hebdomadaire (commerce et bureaux), 1957		62	1984
Recommandation (n° 103) sur le repos hebdomadaire (commerce et bureaux), 1957		n.a.	1984
Recommandation (n° 116) sur la réduction de la durée du travail, 1962		n.a.	1984
Convention (n° 171) sur le travail de nuit, 1990		9	
Recommandation (n° 178) sur le travail de nuit, 1990		n.a.	
Protocole de 1990 relatif à la convention sur le travail de nuit (femmes) (révisée), 1948		4	
Convention (n° 175) sur le travail à temps partiel, 1994		11	
Recommandation (n° 182) sur le travail à temps partiel, 1994		n.a.	
<i>Sécurité et santé au travail</i>			
Convention (n° 115) sur la protection contre les radiations, 1960	oui	47	
Recommandation (n° 114) sur la protection contre les radiations, 1960		n.a.	
Convention (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964		50	
Recommandation (n° 120) sur l'hygiène (commerce et bureaux), 1964		n.a.	
Convention (n° 139) sur le cancer professionnel, 1974	oui	35	
Recommandation (n° 147) sur le cancer professionnel, 1974		n.a.	
Convention (n° 148) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977	oui	43	1987
Recommandation (n° 156) sur le milieu de travail (pollution de l'air, bruit et vibrations), 1977		n.a.	1987
Convention (n° 155) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981	oui	47	
Recommandation (n° 164) sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981		n.a.	
Protocole de 2002 relatif à la convention sur la sécurité et la santé des travailleurs, 1981		3	
Convention (n° 161) sur les services de santé au travail, 1985		25	
Recommandation (n° 171) sur les services de santé au travail, 1985		n.a.	

Titre de l'instrument ²	Demande d'informations supplémentaires du Conseil d'administration en suspens (suivi du groupe Cartier)	Ratifications ³	Année étude d'ensemble ⁴
Recommandation (n° 97) sur la protection de la santé des travailleurs, 1953		n.a.	1970
Recommandation (n° 102) sur les services sociaux, 1956		n.a.	1970
Convention (n° 162) sur l'amiante, 1986		28	
Recommandation (n° 172) sur l'amiante, 1986		n.a.	
Convention (n° 167) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988		20	
Recommandation (n° 175) sur la sécurité et la santé dans la construction, 1988		n.a.	
Convention (n° 170) sur les produits chimiques, 1990		15	
Recommandation (n° 177) sur les produits chimiques, 1990		n.a.	
Convention (n° 174) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993		11	
Recommandation (n° 181) sur la prévention des accidents industriels majeurs, 1993		n.a.	
Convention (n° 176) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995		21	
Recommandation (n° 183) sur la sécurité et la santé dans les mines, 1995		n.a.	
Convention (n° 184) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001		8	
Recommandation (n° 192) sur la sécurité et la santé dans l'agriculture, 2001		n.a.	
Recommandation (n° 194) sur la liste des maladies professionnelles, 2002		n.a.	
Convention (n° 187) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006			
Recommandation (n° 197) sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, 2006		n.a.	
Sécurité sociale			
Convention (n° 102) concernant la sécurité sociale (norme minimum), 1952	oui	42	1989
Convention (n° 118) sur l'égalité de traitement (sécurité sociale), 1962	oui	38	1977
Recommandation (n° 67) sur la garantie des moyens d'existence, 1944		n.a.	1950
Convention (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964 [tableau I modifié en 1980]	oui	23	
Recommandation (n° 121) sur les prestations en cas d'accidents du travail et de maladies professionnelles, 1964		n.a.	
Convention (n° 128) concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967	oui	16	1989

Titre de l'instrument ²	Demande d'informations supplémentaires du Conseil d'administration en suspens (suivi du groupe Cartier)	Ratifications ³	Année étude d'ensemble ⁴
Recommandation (n° 131) concernant les prestations d'invalidité, de vieillesse et de survivants, 1967	oui	n.a.	1989
Convention (n° 130) concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, 1969	oui	15	
Recommandation (n° 134) concernant les soins médicaux et les indemnités de maladie, 1969	oui	n.a.	
Convention (n° 157) sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale, 1982	oui	3	
Recommandation (n° 167) sur la conservation des droits en matière de sécurité sociale, 1983	oui	n.a.	
Convention (n° 168) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988		7	
Recommandation (n° 176) sur la promotion de l'emploi et la protection contre le chômage, 1988		n.a.	
<i>Protection de la maternité</i>			
Convention (n° 183) sur la protection de la maternité, 2000		13	
Recommandation (n° 191) sur la protection de la maternité, 2000		n.a.	
<i>Politique sociale</i>			
Recommandation (n° 115) sur le logement des travailleurs, 1961		n.a.	
<i>Travailleurs migrants</i>			
Convention (n° 97) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949		45	1999
Recommandation (n° 86) sur les travailleurs migrants (révisée), 1949		n.a.	1999
Convention (n° 143) sur les travailleurs migrants (dispositions complémentaires), 1975		19	1999
Recommandation (n° 151) sur les travailleurs migrants, 1975		n.a.	1999
<i>Gens de mer</i>			
Convention (n° 145) sur la continuité de l'emploi (gens de mer), 1976		17	
Recommandation (n° 154) sur la continuité de l'emploi (gens de mer), 1976		n.a.	
Convention (n° 146) sur les congés payés annuels (gens de mer), 1976		16	
Convention (n° 147) sur la marine marchande (normes minima), 1976		54	1990
Recommandation (n° 155) sur la marine marchande (amélioration des normes), 1976		n.a.	1990
Protocole de 1996 relatif à la convention sur la marine marchande (normes minima), 1976		20	
Recommandation (n° 153) sur la protection des jeunes marins, 1976		n.a.	
Convention (n° 163) sur le bien-être des gens de mer, 1987		15	
Recommandation (n° 173) sur le bien-être des gens de mer, 1987		n.a.	

Titre de l'instrument ²	Demande d'informations supplémentaires du Conseil d'administration en suspens (suivi du groupe Cartier)	Ratifications ³	Année étude d'ensemble ⁴
Convention (n° 164) sur la protection de la santé et les soins médicaux (gens de mer), 1987		14	
Convention (n° 165) sur la sécurité sociale des gens de mer (révisée), 1987		3	
Convention (n° 166) sur le rapatriement des marins (révisée), 1987		12	
Recommandation (n° 174) sur le rapatriement des marins, 1987		n.a.	
Convention (n° 178) sur l'inspection du travail (gens de mer), 1996		12	
Recommandation (n° 185) sur l'inspection du travail (gens de mer), 1996		n.a.	
Convention (n° 179) sur le recrutement et le placement des gens de mer, 1996		10	
Recommandation (n° 187) sur les salaires et la durée du travail des gens de mer et les effectifs des navires (révisée), 1996		n.a.	
Convention (n° 180) sur la durée du travail des gens de mer et les effectifs des navires, 1996		20	
Recommandation (n° 186) sur le recrutement et le placement des gens de mer, 1996		n.a.	
Convention (n° 185) sur les pièces d'identité des gens de mer (révisée), 2003		7	
Convention du travail maritime, 2006		1	
Convention (n° 152) sur la sécurité et l'hygiène dans les manutentions portuaires, 1979		25	
Recommandation (n° 160) sur la sécurité et l'hygiène dans les manutentions portuaires, 1979		n.a.	
Convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, 1989		17	
Recommandation (n° 104) relative aux populations aborigènes et tribales, 1957		n.a.	
<i>Catégories particulières de travailleurs</i>			
Convention (n° 110) sur les plantations, 1958		12	
Recommandation (n° 110) sur les plantations, 1958		n.a.	
Protocole de 1982 relatif à la convention sur les plantations, 1958		2	
Recommandation (n° 132) relative aux fermiers et métayers, 1968		n.a.	
Convention (n° 149) sur le personnel infirmier, 1977	oui	37	
Recommandation (n° 157) sur le personnel infirmier, 1977	oui	n.a.	
Convention (n° 172) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991		13	
Recommandation (n° 179) sur les conditions de travail dans les hôtels et restaurants, 1991		n.a.	
Convention (n° 177) sur le travail à domicile, 1996		5	
Recommandation (n° 184) sur le travail à domicile, 1996		n.a.	